

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

E. MICHEL

La réparation des dommages de guerre

Journal de la société statistique de Paris, tome 64 (1923), p. 144-154

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1923__64__144_0

© Société de statistique de Paris, 1923, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III

LA

RÉPARATION DES DOMMAGES DE GUERRE

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES DOMMAGES DE GUERRE

(Suite [1].)

5° UNE PERTE IRRÉPARABLE : LES VIES HUMAINES

Les seuls documents officiels sur lesquels on puisse s'appuyer sont les remarquables rapports de notre éminent collègue de la Société de Statistique, M. Marin, vice-président de la Chambre des Députés (2), et il était permis d'espérer que les ministères de la Guerre et de la Marine, répondant à la suggestion du rapporteur, auraient apporté leur contribution ultérieure au fur et à mesure du dépouillement des documents officiels et notamment de l'établissement des titres de pension; mais ce qui manque, ce qui a manqué pendant toute cette guerre, c'est un service de coordination, c'est un service de statistique rattaché à la Présidence du Conseil et *ayant autorité* sur tous les bureaux statistiques des ministères et administrations annexes; ce qui manque : c'est une méthode, c'est la continuité d'efforts dirigés vers un but déterminé.

a) ARMÉE DE TERRE

En 1914, la population totale de la France s'élevait à 39.600.000 habitants (3), comprenant une masse de 12.644.000 hommes mobilisables. Sur ce chiffre 7.935.000 ont été mobilisés, soit 20 % du chiffre total de la population et 62,8 du chiffre des mobilisables.

Par grandes catégories professionnelles, on a :

TABLEAU n° 3

Catégories	Mobilisables	Répartition	Mobilisés	Répartition	Morts et disparus
		%		%	
1 Agriculture.	5.237.000	41,40	3.586.000	45,30	673.700
2 Industrie.	3.406.000	26,95	2.338.000	29,44	267.400
3 Commerce.	1.228.000	9,71	842.000	10,60	196.720
4 Domestiques.	34.000	0,27	23.600	0,30	» (4)
5 Professions libérales.	310.000	2,45	212.000	2,62	71.070
6 Mines et carrières.	246.000	1,95	168.400	2,11	» (4)
7 Services publics.	640.000	5,06	222.000	2,78	55.240
8 Transports.	1.543.000	12,21	543.000	6,85	99.240
Total.	12.644.000	100,00	7.935.000	100,00	1.363.370(5)

(1) Voir le numéro de mars 1923.

(2) Rapports nos 6235-6659, session 1919 de la Chambre des Députés; nos 633 et n° 634, session 1920.

(3) En 1921, la population totale de la France ne s'élève plus qu'à 39.209.766 y compris les départements du Haut-Rhin 468.943, du Bas-Rhin 651.686 et de Moselle 589.120.

(4) Les catégories 4 et 6 paraissent avoir été rattachées à l'industrie et au commerce.

(5) Cette dernière donnée est incomplète, le chiffre total comparatif s'élève à 1.383.800.

Outre ce chiffre de 7.935.000, la France a mobilisé 475.000 indigènes de ses colonies, ce qui porte son effectif de guerre à 8.410.000.

Les pertes totales pour la durée de la guerre ont été les suivantes :

Officiers (morts et disparus).	36.800 (*)
Troupe —	1.347.000
	<u>1.383.800 (*)</u>

(Dont environ 75.000 indigènes et coloniaux.)

Les données de détail font ressortir les proportions suivantes des pertes par rapport aux mobilisés :

	Officiers	Troupe
Infanterie.	29	22,9
Cavalerie.	10,3	7,6
Artillerie.	9,2	6
Génie.	9,3	6,4
Aviation.	21,6	3,5
Aérostation.	5,7	2,7
Train des équipages.	4,4	3,6
Service Autos.	1,9	1,7
Autres services.	4,1	8
Total.	18,9 %	16,1 %
	(Moyenne générale 16,2 %)	

Par classes d'âge, les proportions ont varié de 3 à 8,5 % de 1887 à 1897 inclus; de 10,7 à 20,8 de 1898 à 1907 inclus; de 22,3 à 29,2 de 1908 à 1915 inclus, pour descendre ensuite à 18,4 classe 1916, 13,1 classe 1917, 8,0 classe 1918 et 1,5 classe 1920 (3).

Si l'on compare l'effectif des morts et disparus des nations belligérantes, on obtient par rapport au chiffre total de la population les approximations ci-après (4) :

France (continentale)	1 pour	30
Angleterre (non compris colonies)	1 pour	66
Italie.	1 pour	79
Etats-Unis.	1 pour	2.000
Allemagne	1 pour	35
(1 pour 27 d'après un document américain) (*).		
Autriche-Hongrie	1 pour	50
Russie	1 pour	107
etc..., etc...		

(1) Dans la réserve, 65 % appartenaient aux professions libérales.

(2) Si nous nous reportons, à titre documentaire, au rapport n° 4808, session 1922 de la Chambre des Députés, nous constatons :

1° Que le nombre de tombes militaires françaises dont l'entretien incombe à l'Etat s'élève à 705.274

Savoir :

Zone des armées. 547.290

Zone de l'intérieur. 88.629

A l'étranger. 635.919

69.355

2° Que le nombre de transferts gratuits des corps de militaires et des victimes civiles de la guerre au 31 décembre 1922 paraît devoir s'élever à 255.000

Ce qui forme un total de tombes identifiées 960.274

(3) D'après un document allemand, la proportion des jeunes gens de 19 à 25 ans tués au cours de cette guerre s'est élevée, pour l'Allemagne, à 43,5 % en 1914; 45,7, 47,3, 47,7. 47,1 en 1918 et 38,9 en 1919.

(4) Ce sont des approximations basées sur les renseignements de diverses sources, privées et officielles.

(5) D'après la revue allemande *Wirtschaft et Statistik*, juin 1922, le nombre total de

b) **ARMÉE DE MER**

La marine française a mobilisé 215.000 hommes (officiers compris) dont 153.450 ont été réellement incorporés. Ses pertes s'élèvent à 432 officiers et 10.083 hommes d'équipages, soit au total 10.515, représentant une proportion de 4,9 % de l'effectif total et 7,4 de l'effectif incorporé.

Il en résulte que le pourcentage total des pertes françaises (armées de terre et de mer) s'élève à 16,83 %, correspondant au chiffre de 1.394.388, savoir :

Morts identifiés (connus et inconnus)	1.128.300
Disparus	265.088

pour un effectif mobilisé total de 8.563.450 hommes.

En tenant compte des durées de mobilisation, on obtient le total de 10.775.271.800 journées effectives, savoir :

Armée de terre	10.562.773.000
Armée de mer	212.498.800

6° **ÉTAT NOMINATIF ET COMPARATIF DES DOMMAGES**

Valeur de

NATURE DES DOMMAGES	FRANCE	EMPIRE BRITANNIQUE	ITALIE	BELGIQUE	JAPON	ÉTAT SERBE-CROATE SLOVÈNE
<i>Dommages aux biens.</i>	francs français	livres sterling	lires	francs belges	yens	dinars
Mobiliers et immobiliers	128.467.449.322	7.936.456	20.933.547.000	29.773.939.199	850.000	8.496.091.000
Dommages maritimes (1)	5.009.618.722	763.000.000	128.000.000 livres sterling	184.708.000	297.593.000	
Batellerie fluviale	"	4.000.000	"	"	"	"
— Algérie et colonies	10.710.000	"	"	"	"	"
— à l'étranger	2.094.825.000	24.941.559	"	"	"	"
Intérêts jusqu'au 1 ^{er} mai 1921.	4.125.000.000	"	"	"	"	"
<i>Dommages aux personnes.</i>						
Pensions militaires	60.045.696.000	1.706.800.000	31.041.000.000 francs	1.637.285.512 francs français	70.284.000	
Allocations aux familles des mobilisés	12.936.956.824	7.597.832.036 francs	6.885.430.393 francs	737.930.484	454.083.000	19.219.700.112 francs
Autres dommages aux personnes	4.851.340.252	36.030.360	12.153.289.090	4.293.998.459	9.964.000	
TOTAL	218.541.596.120	2.542.707.375 livres sterling 7.597.832.086 francs	33.086.836.000 lires 37.926.430.393 francs 128.000.000 livres sterling	34.254.643.898 francs belges 2.375.215.996 francs français	832.774.000	8.496.091.000 dinars 19.219.700.112 francs

(1) Voir renvoi 4 du paragraphe 2, page 94.

(a) La conversion de ces différentes monnaies en marks or a été faite en comptant les francs français au cours de 2,20, les dinars serbes à 8,40, le yen japonais au pair, etc., ce qui a donné une évaluation globale d'environ 225 milliards marks or, savoir :

France	99	Empire britannique	54	Italie	27	Belgique	16,5
------------------	----	------------------------------	----	------------------	----	--------------------	------

chiffre qui a été réduit à environ 132 milliards par la Commission des réparations.

militaires allemands tués ou morts au cours de la guerre 1914-1919 s'élève à 1.712.493, comportant une proportion de 68,75 % de célibataires, de 30,64 d'hommes mariés et de 0,59 de veufs et divorcés.

Si l'on tient compte des armées de terre et de mer, le pourcentage des pertes par rapport au chiffre total de la population se trouverait modifié comme suit :

France. 1 pour 30
Angleterre. 1 pour 64, etc.

Tous ces chiffres et données approximatives sont sujets à revision et il y a lieu d'espérer qu'ils pourront ultérieurement être précisés (1), mais tels qu'ils sont, ils donnent déjà une idée suffisante des sacrifices en hommes que la guerre a exigés de chaque nation belligérante; c'est une perte irréparable.

*
**

Au 1^{er} décembre 1922, le total des demandes de pensions s'élevait :

Invalides. 1 835.000
Veuves et orphelins 599.000
Ascendants. 871.000
Total 3.305.000

DE GUERRE, PRÉSENTÉ PAR LES PUISSANCES ALLIÉES

reconstitution (a)

TABLEAU n° 5

ROUMANIE	PORTUGAL	GRÈCE	BRESIL	SIAM	BOLIVIE	PÉROU	HAITI	CUBA	LIBERIA	COMMISSION européenne du Danube
francs or	contos	francs or		marks or	liv. st.			dollars	dollars	
9.734.013.287	1.774.907	1.883.182.542	598.405 francs	11.980	12.000	107.389 fr. 1914	152.593 francs	246.135	1.506.435	1.834.800 francs or
"	"	600.357.000	1.189.144 liv. sterl.	"	"	55.236 liv. st.	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
9.296.663.076	12.100	726.241.434	27.570 liv. sterl.	139.400	4.000	"	183.000 francs 20.000 dollars	516.000	2.470.700	488.851 lei
416.703.847	1.436	497.007.763	"	1.169.821 francs	"	"	"	"	"	15.048 fr. français
11.632.019.978	123.511	1.286.000.000	"	9.027.908	"	1.000 liv. st.	200.000 francs 60.000 dollars	39.000	"	"
31.069.400.188	1.944.261	4.992.788.739	598.405 francs 1.216.714 liv. sterl.	9.179.298 marks or 1.169.821 francs	16.000	56.236 liv. st. 107.389 francs	80.000 dollars 532.593 francs	801.135	3.977.135	1.834.800 francs or 15.048 fr. français 488.851 lei

livres sterling aux environs du pair, le franc belge au même taux que le franc français, les liras italiennes au cours de 4,20, les

Japon..... 1,5 Yougo-Slavie..... 9,5 Roumanie..... 14 Grèce..... 2, etc.

(1) Les quelques données nouvelles connues actuellement permettent de croire que ces chiffres sont légèrement inférieurs à la réalité.

2.970.000 sont actuellement liquidées, soit 90 %, et sur ce nombre on constate 320.000 rejets, soit 10,7 %. Sur les 2.650.000 demandes retenues, 2.590.000, soit 97,7 %, sont définitivement concédées (1).

DEUXIÈME PARTIE

7° L'ŒUVRE DE RECONSTITUTION

Le 2 août 1914, l'Allemagne déclarait la guerre au monde entier; ses chefs militaires sûrs de leur longue et minutieuse préparation des opérations et de la marche de leurs armées, estimaient qu'en quelques mois tout serait fini et que dans quelques semaines Paris serait à leur merci; l'espionnage militaire, commercial et industriel (2) avait fourni tous les documents nécessaires, l'affaire paraissait à point. Les diplomates allemands déchiraient les « chiffons de papier », et leur orgueilleux empereur, aujourd'hui déchu, décrétait la mobilisation générale. La France devait d'abord et rapidement être mise hors d'état de se défendre pour permettre à l'Empire allemand de développer son plan de domination mondiale (3).

Les événements ont trahi tous les espoirs et brisé le rêve de domination mondiale de l'Allemagne; le 11 novembre 1918, chefs militaires et diplomates demandaient l'armistice et déclaraient accepter toutes les responsabilités et les conséquences de cette guerre; mais 1.394.388 Français avaient payé de leur vie le rempart que leurs poitrines offraient à l'invasion, 690.000 étaient mutilés, plus de 800.000 blessés. En outre, pour sa part, la France avait eu 4.255.089 hectares envahis ou bombardés, 794.040 immeubles d'habitation et de commerce détruits ou endommagés, 22.900 usines, 17.616 édifices publics, ses routes, ses chemins de fer, etc., sur plus du douzième de son territoire.

Un pillage méthodique et organisé par les ingénieurs militaires (4) et un régime de répression inflexible imposé aux populations envahies ont achevé et couronné l'œuvre guerrière allemande.

Les Alliés ont remporté la victoire militaire, mais la lutte continue âpre et sans répit sur le terrain économique; là, malheureusement, le « front unique » s'est disloqué et chaque nation a repris, avec sa liberté, ses espoirs particuliers et ses méthodes personnelles, et pourtant, le sol de France, qui a été le prin-

(1) Ce n'est qu'après achèvement complet de ce travail et recoupement par les données du service militaire d'état civil qu'il sera possible d'en déduire une statistique précise car, pour un même sujet, il peut exister plusieurs demandes.

(2) Voir *Die Industrie in besetzten Frankreich* préparé avant-guerre par des ingénieurs et spécialistes, mis au point et rédigé en 1916 par le Grand Etat-Major allemand.

(3) Car d'après le général Bernhardt, l'Allemagne devait choisir « entre la puissance mondiale et la déchéance » (*L'Allemagne et la prochaine guerre*).

(4) Voir *Die Industrie in besetzten Frankreich* préparé avant-guerre par des ingénieurs et spécialistes, mis au point et rédigé en 1916 par le Grand Etat-Major allemand.

cipal théâtre commun de cette lutte de plus de quatre années, est saccagé et la réparation des dommages de guerre entraîne une répercussion financière qui a désorganisé et déséquilibré le marché des changes (1) et les prévisions budgétaires d'avant-guerre non seulement de la France, mais du monde entier.

La France qui, en 1914, avait une fortune privée d'environ 285 à 300 milliards de francs-or a, en perspective, du fait de la guerre, de la banqueroute volontaire allemande et de la réparation de ses dommages, un passif de 360 milliards de francs (2), et pourtant elle continue avec sa seule épargne son œuvre de reconstitution.

Les quelques tableaux et données ci-après vont permettre de constater que ce travail est en bonne voie et que, dans cinq ou six ans, tout sera achevé; les dégâts matériels seront réparés, mais nous aurons nos dettes et le pénible souvenir des années de guerre, atténué, il est vrai, par celui de l'étroite collaboration des armées alliées pendant cette période 1914-1918.

*
* *

Dès la signature de l'armistice, la première préoccupation du Gouvernement français fut de prendre les mesures nécessaires pour permettre aux populations qui avaient fui devant l'invasion allemande ou sur contrainte des autorités militaires ennemies pendant la période d'occupation ou en raison du bombardement, de pouvoir rentrer dans leur pays et reconstituer la vie locale.

3.524 communes avaient été occupées effectivement sur un total de 4.329 envisagées comme constituant la « zone administrative » du territoire des Régions libérées.

Tant dans cette zone que dans la « zone limitrophe de bombardement », la

(1) Variations du dollar :

	Francs		Francs
Juin 1914.	5 15	Juin 1920.	{ 11 63 13 22
Juin 1918.	5 70	Décembre 1920	{ 16 40 17 21
Décembre 1918	5 45	Mars 1921	{ 13 82 14 46
Juin 1919.	{ 6 25 6 50	Juin 1921.	{ 11 91 12 88
Décembre 1919	{ 9 86 11 88	Juin 1922.	{ 10 96 12 06
Mars 1920	{ 13 03 14 97	Décembre 1922	{ 13 12 14 34

Au sujet des variations brusques et sans motif plausible apparent qui se sont produites dans le cours de l'année 1922, il n'est pas inutile de faire remarquer que le Syndicat des Commis d'Agents de Change de Paris a signalé que 75 % d'étrangers sont admis officiellement au marché des changes de Paris.

(2) Francs-papier.

vie municipale fut suspendue dans 3.256 communes; actuellement, elle a repris dans 3.239, savoir :

TABLEAU n° 6

Départements	Communes		Où la vie municipale		
	Occupées	Non occupées	Fut suspendue	A repris	N'a pas repris
Nord	560	14	165	165	»
Pas-de-Calais	208	37	245	245	»
Somme	289	92	381	381	»
Oise	201	196	196	196	»
Aisne	841	»	841	835	6
Marne	310	334	310	303	7
Ardennes	503	»	503	503	»
Meuse	227	105	332	331	1
Meurthe-et-Moselle	312	16	252	249	3
Vosges	73	11	31	31	»
TOTAUX	3.524	805	3.256	3.239	17
	4.329				

C'est intentionnellement que nous nous servons de la définition ci-dessus de *zone administrative*, car les différents documents officiels n'ont jamais été fusionnés et, suivant le point de vue envisagé, le territoire des régions libérées n'est pas identique (1); les rapprochements et les recoupements statistiques sont, par suite, très difficiles et il y a lieu de tenir compte des réserves et observations formulées ci-après ou dans nos précédentes communications pour pouvoir les comparer.

En ce qui concerne la question population, nous donnons ci-après un résumé des différents documents statistiques adressés par les préfets au ministère des Régions libérées, mais, une fois de plus, nous devons déplorer le manque de méthode dans l'établissement de ces documents. Nous ne cesserons de le répéter, les services statistiques doivent être centralisés au point de vue des directives; dans une civilisation comme la nôtre, ces documents servent de base à l'élaboration des lois et au contrôle parlementaire, or, abandonnés sans contrôle aux mains des préfets, ces services ne fournissent aux ministères intéressés que ce qu'ils veulent et comme ils l'entendent, sans se soucier de la concordance avec les documents des autres départements.

TABLEAU

(1) Ainsi, au point de vue du crédit national, la « zone dévastée » comprend les départements de l'Aisne, des Ardennes, du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise, de la Marne, de la Meuse, de la Meurthe-et-Moselle, du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, de la Moselle, le territoire de Belfort, les arrondissements de Meaux, Coulommiers, Provins (Seine-et-Marne); d'Epinal, Saint-Dié et Remiremont (Vosges), et les communes de Semoine, Mailly-le-Camp et Poivres (Aube).

TABLEAU n° 7. — Territoire des régions libérées

Départements	Popula- tion totale des départe- ments en 1914	Population de la zone du territoire des régions libérées en 1914 (3)		Situation à l'armistice		Situation au 1 ^{er} octobre 1922		Population logée dans les abris ou bâtiments réparés provisoirement		Popula- tion totale du département (recense- ment officiel 1921)
		Nombre	%(3-1)	Nombre	%	Nombre	%(2)	Nombre	%(4)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Nord	1.961.780	1.961.780	100 %	1.202.142	61,2	1.838.047	93,6	602.993	32,8	1.787.918
Pas-de-Calais	1.068.155	581.447	54,4	45.441	7,8	402.255	69,1	392.155	97,5	989.967
Somme	520.161	276.101	53,1	68.217	24,8	242.013	87,7	221.745	91,6	452.624
Oise	411.028	122.486	29,7	21.000	17,1	97.220	79,3	47.762	49,1	387.760
Aisne	530.226	530.226	100 %	196.171	37,0	429.352	80,9	339.153	78,9	421.515
Marne	436.310	429.665	98,4	201.804	47,0	354.431	82,4	175.802	49,6	366.734
Ardennes	318.896	306.408	96,0	175.320	57,2	312.061	97,8 (5)	144.402	46,2	277.811
Meus	277.955	137.908	49,5	21.200	15,3	97.849	70,9	97.849	100,0	207.309
Meurthe-et-Moselle	564.730	262.458	46,4	96.967	36,9	217.975	83,1	49.910	22,9	503.810
Vosges	433.914	81.883	18,8	47.453	57,9	68.267	83,3	26.601	38,9	383.684
Totaux	6.523.155	4.690.062	71,8	2.075.715	44,2	4.059.470	86,5	2.098.372	51,6	5.778.132

(1) Par rapport au chiffre total du département (colonne 2). Ce pourcentage, rapproché des autres documents, notamment du tableau n° 8, fait nettement ressortir le manque de direction et de cohésion des services préfectoraux qui fournissent aux services centraux des Ministères des documents non contrôlés et souvent établis en vue des intérêts particuliers du département, sans tenir compte des directives générales du Parlement ou des Ministères. Pour l'établissement de ce document, le Ministère des Régions Libérées envisageait seulement ce territoire, or un département a fourni les chiffres de la zone envahie, un autre une zone purement conventionnelle, un autre, comme par exemple le Nord, tout le département. Dans les Ardennes 96 %, or tout le département a été envahi. Nord 100 %, or la superficie du territoire des régions libérées de ce département est seulement de 77,7 % de la superficie totale, etc.

(2) Par rapport au chiffre de la colonne 3.

(3) Chiffres cités dans les documents parlementaires.

(4) Par rapport aux données des colonnes 7 et 8.

(5) Sur le chiffre total du département (colonne 2).

De ce document on ne peut donc réellement déduire que deux indications : 1^{re} La progression résultant de la comparaison des colonnes 6 et 8, c'est-à-dire que la population réduite à 44,2 % à l'armistice se trouve aujourd'hui ramenée à 86,5 %, chiffre très voisin du pourcentage de stabilisation, car, si d'un côté on peut évaluer à quelques centaines de mille le nombre de réfugiés habitant encore en dehors de la zone, il faut, par contre, tenir compte que la corporation du bâtiment a fortement augmenté dans ces régions et qu'au fur et à mesure de la reconstitution, elle suivra une progression décroissante; 2^o C'est que les mêmes données faisaient ressortir au 1^{er} janvier 1922 une population de 2.289.869 habitant les maisons et abris provisoires, tandis qu'au 1^{er} octobre le nombre en est réduit à 2.098.372 (col. 9).

Pour permettre de se faire une idée aussi précise que possible de l'importance des destructions et dévastations, et sous réserve des observations ci-dessus, nous essayerons, dans les tableaux ci-après, de rapprocher ces différents éléments statistiques. Les pourcentages qui varient de 53 à 69,2 % de la totalité des dix départements envisagés et considérés comme étant une des zones les plus riches du territoire français (1) donnent nettement l'impression d'ensemble des ravages de cette guerre et montrent l'importance

(1) Le territoire envahi représente plus de 10 % de la valeur immobilière totale de l'ensemble de la France.

de l'œuvre de reconstitution. L'état d'avancement des travaux exécutés permet de réfuter la légende que la France fait étalage et commerce de ses ruines (1) et si nous avons cru devoir faire quelques réserves sur la façon dont sont établis certains documents des préfectures, nous devons, par contre et sans réserve, louer l'œuvre des préfets comme administrateurs de la reconstitution.

TABLEAU n° 8

Territoire des Régions libérées au point de vue du nombre des communes.

Départements	Nombre total de com- munes	Superficie totale (hectares)	Superficie actuelle du territoire dit « Les Régions Libérées »				Nombre de communes, zone de dévas- tation de la propriété		Nombre de communes où les constructions ont été réelle- ment détruites ou endommagées	
			Nombre de communes de la zone adminis- trative		Superficie de la zone, dévastation du sol		Nombre	%	Nombre	%
			Nombre	% (2)	Hectares	% (2)				
Nord	668	572.176	574	85,9	445.000	77,7	668	100,0	609	91,1
Pas-de-Calais	903	663.432	245	27,1	152.792	23,3	350	38,8	292	32,4
Somme	836	616.329	381	45,5	367.000	59,5	381	45,5	381	45,5
Oise	701	585.506	397	56,7	153.440	26,2	592	84,5	592	84,5
Aisne	841	736.727	841	100,0	620.567	84,2	841	100,0	835	99,4
Marne	662	806.178	644	97,0	282.584	34,9	662	100,0	538	81,2
Ardennes (3)	503	525.108	503	100,0	523.516	100,0	244	48,8	244	48,8
Meuse	586	623.261	332	56,6	287.154	46,0	586	100,0	410	69,9
Meurthe-et-Moselle	600	525.298	328	54,6	336.000	63,9	329	54,8	329	54,8
Vosges	530	586.384	84	15,8	138.297	23,6	73	13,7	73	13,7
TOTAL	6.832	6.238.399	4.329	63,3	3.306.350	53,0	4.726	69,2	4.303	63,0

TABLEAU

(1) « La France ne veut pas reconstituer ses régions dévastées. Pour des raisons sentimentales qui s'allient chez nos ennemis avec les plus sordides préoccupations mercantiles, elle s'efforce de conserver ses ruines dans toute leur horreur.

« Dans quarante-deux ans, après avoir touché les 226 milliards demandés, on montrera encore aux touristes la cathédrale de Reims telle qu'elle est aujourd'hui, on offrira aux écoliers des régions dévastées des crânes allemands; mais on n'aura pas édifié un seul mur. « Et dans quarante-deux ans, toujours pour exciter la commisération des peuples, nos ennemis supplieront encore d'une voix lamentable : « Voyez combien la pauvre France a souffert. »

Cette appréciation de notre envahisseur et responsable de ces dévastations est extraite d'un numéro de la *Deutsche Tageszeitung* (février 1921). Elle donne la mesure de sa mentalité. Les chiffres ci-dessus suffisent pour y répondre.

(2) Du territoire total du département.

(3) Nous conservons le chiffre adopté par les services préfectoraux (col. 6).

Le ministère des Régions libérées considère que le « territoire administratif » peut correspondre approximativement à la superficie de ces 4.329 communes (col. 4), et que le chiffre de 4.726 (col. 8) comprend les communes dévastées et non dévastées au point de vue de la propriété bâtie de tout ce territoire et, en outre, les agglomérations endommagées ou détruites sises en dehors de ce territoire.

Comme nous l'indiquons ci-dessus, ces travaux manquent de cohésion et de coordination, chaque service l'envisageant à son point de vue particulier.

Au 1^{er} octobre 1922, tant dans le territoire administratif des Régions libérées (1) que dans l'ensemble des dix départements, on évaluait que :

3.177.958 hectares étaient débarrassés de projectiles;

3.015.120 hectares étaient débarrassés de projectiles, tranchées et fil de fer;

1.057.374 tonnes de munitions étaient détruites;

278 millions de mètres cubes de tranchées étaient remblayés sur les 333 millions à combler;

285,5 millions de mètres cubes de réseaux étaient enlevés sur les 375 millions existants.

En ce qui concerne le déblaiement : 44 millions de mètres cubes étaient enlevés sur les 71 millions évalués au moment de l'armistice. Ce déblaiement, qui doit porter sur 2.907 territoires de communes (2), était achevé dans 1.712, et dans 1.545 le travail était en cours au 1^{er} octobre dernier.

Par suite du bouleversement du sol de 2.437 communes, la *reconstitution des anciennes limites* de propriété, ou, par préférence, un nouveau lotissement avec remembrement des terres, était indispensable. La loi du 4 mars 1919 sur la délimitation, le lotissement et le remembrement des propriétés foncières dans les régions dévastées par le fait de la guerre dispose en la matière, et le Service de la Reconstitution Foncière et du Cadastre au ministère des Régions libérées est chargé de son application.

Les opérations nécessaires sont actuellement terminées dans 811 communes. Dans 120 d'entre elles, il a été fait de nouveaux *lotissements avec remembrement*. Des opérations identiques ont été jusqu'à ce jour demandées par 600 autres communes. Ces opérations seront, aux termes mêmes de la loi du 4 mars 1919, suivies de la *réfection du cadastre*.

La réfection du Cadastre s'impose encore dans 120 communes environ, non comprises parmi les précédentes, mais où les documents cadastraux ont été complètement anéantis.

(A suivre.)

E. MICHEL.

(1) Territoire fictif puisqu'il n'est pas délimité d'une façon précise.

(2) Les statistiques préfectorales antérieures à juillet 1922 ne faisaient ressortir qu'un total de 2.847 communes.